

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Interpellation de deux individus dans un tram à Serrières

Deux jeunes hommes ont été interpellés dans un tram à Serrières à la suite d'une altercation entre eux, durant laquelle un des protagonistes a exhibé un couteau. Le tram a interrompu sa course afin de permettre l'intervention de la police. Il n'y a pas eu de blessé.

Le lundi 19 mai 2025, vers 19h35, la Centrale neuchâteloise d'urgence (CNU) a été alertée à la suite d'une altercation survenue entre deux personnes à bord d'un tram Littorail R15 en direction de Boudry. La rame a été immobilisée à l'arrêt « Port-de-Serrières » pour permettre l'intervention des forces de l'ordre.

Les gendarmes, équipés de protections appropriées, sont intervenus sur place et ont appréhendé les deux individus. Un couteau a été saisi à cette occasion. L'incident, limité aux deux individus concernés, n'a pas mis en péril la sécurité des autres passagers.

Les deux hommes, ressortissants algériens âgés d'une vingtaine d'années et domiciliés au centre fédéral d'accueil à Boudry, ont été conduits dans les locaux de la police neuchâteloise pour la suite de l'enquête. Le porteur de l'arme a été placé en garde à vue.

Informée des faits, la procureure de service a prononcé une peine privative de liberté par ordonnance pénale à l'encontre de l'auteur du port de ce couteau, en lien avec l'incident survenu dans le tram ainsi que pour des vols antérieurs.

.

Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 21 mai 2025